

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2005-08

L'an deux mil vingt, le vingt-sept mai à 19 heures 15
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)
étant assemblé à huis clos, au lieu habituel de ses séances, après
convocation légale, sous la présidence de Gérard BRANDA - Maire

Conseillers en exercice : 15
Présents : 12+3 proc
Votants : 15

Etaient présents : Gérard STOERKEL - Sandrine BARRALIS - Christian DI
MARTINO - Fabienne GALLI - Eliane CALDEI-VIDAL - Michel CORSINI -
Béatrice ROZIER - Fabrice FONTAINE - Karine FAGES-Philippe ALLEGRINI -
Jean-Marc BLANIC

Objet : Désignations
De délégués au SILCEN

Absents excusés : Edith LONCHAMPT – Chantal BARBIER – Patrice
MARTIN

Secrétaire : Fabienne GALLI

Assesseurs : Michel CORSINI – Jean-Marc BLANIC

Monsieur le Maire Demande à l'Assemblée si celle – ci est d'accord pour voter à main levée et non à bulletin secret.
Le Conseil, à l'unanimité des présents., décide de voter à main levée.

L'Assemblée Délibérante doit élire, DEUX membres du Conseil Municipal comme délégués (Un titulaire, Un suppléant)
pour siéger au Comité du Syndicat Intercommunal à vocations multiples pour l'Equipement et l'Aménagement des
Cantons de LEVENS-CONTES-L'ESCARENE et le 13^{ème} CANTON DE NICE (S.I.L.C.E.N.)

Sont Candidats :
Délégué titulaire : Michel CORSINI
Délégué suppléant : Patrice MARTIN

Délégué titulaire :
Monsieur Michel CORSINI demeurant 370 Chemin des Farigoules à CANTARON, est désigné par 15 voix POUR, 00
CONTRE et 00 ABSTENTION, Délégué titulaire

Délégué suppléant :
Monsieur Patrice MARTIN demeurant 429 Chemin de la Bégude à CANTARON, est désigné par 15 voix POUR, 00
CONTRE et 00 ABSTENTION, Délégué suppléant

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Gérard BRANDA

Signé par : Gérard BRANDA
Date : 28/05/2020
Qualité : Maire